

**MAIRIE de
42430 CHERIER**

Téléphone 04 77 63 14 67

mail : mairie.cherier@gmail.com

site internet : cherier.fr

**COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
DU VENDREDI 11 JUIN 2021**

Le conseil municipal, réuni au complet, exceptées Stéphanie MONTEGUT et Marie-Pierre EXTRAT (représentée par Doris RAZAFIMAHEFA), a abordé les questions suivantes :

► **AVIS SUR EOLIEN** : Après avoir communiqué le dossier de présentation du projet éolien des Monts de la Madeleine par le porteur de projet EDP Renewables et les dernières actualités judiciaires de ce projet, puis après avoir entendu les arguments des conseillers municipaux, le conseil municipal, à bulletin secret, s'est prononcé favorable à 7 voix pour, 6 voix contre et 1 abstention, pour l'implantation d'éoliennes sur le territoire communal. Deux réserves ont cependant été votées à l'unanimité : le projet devra respecter la charte du parc naturel régional Livradois Forez qui sera effective au 1er janvier 2024 et l'exploitant devra constituer, en plus des garanties initiales prévues par l'arrêté du 22 juin 2020, les garanties financières nécessaires à la démolition et l'enlèvement des socles en béton d'un montant de 180 000 € par éolienne.

► **DEVIS :**

- **Chaudière logement mairie** : Devis en attente auprès de notre plombier chauffagiste habituel, un second devis comparatif sera demandé.

- **Godet tracteur** : afin de compléter l'équipement des services techniques, un devis a été établi pour l'achat d'une Multibenne Quicke : godet multiservices d'une contenance de 1 m3 et avec 12 griffes : 1 900 € HT. Devis accepté à l'unanimité, une décision modificative est également votée à l'unanimité pour les crédits nécessaires.

► **ECOLE :**

- **Demande de subvention du Sou des écoles** pour financer le cycle piscine comprenant 8 séances à Feurs pour les CP, CE1 et CE2 (23 enfants). 720 € pour les trajets en bus mutualisés avec l'école de St Just en Chevalet, et 744€ pour les séances à la charge du Sou des écoles. A l'unanimité moins 1 abstention, le conseil municipal décide d'accorder une subvention de 744 € pour le règlement des entrées de piscine considérant qu'il s'agit d'un enseignement obligatoire dont la charge financière ne doit pas être portée uniquement par le Sou des écoles.

- **Organisation du temps scolaire** : En accord avec le conseil d'école, le maintien de la semaine des 4 jours et des horaires 9h-12h / 13h30-16h30 (imposés par les contraintes des transports scolaires) a été validé par le CM.

- **CR du conseil d'école du 10 mai** : Sorties scolaires le 18/06 : volerie du Forez pour les petits et Bâtie d'Urfé pour les grands, financées par le Sou des écoles, plusieurs animations nature aux abords de l'école sont également programmées, rando pique-nique le 5/07 pour tous les enfants. Pas de fête de fin d'année mais une exposition des travaux réalisés par les enfants à la salle des fêtes du 29/06 au 2/07.

- **Evaluations des CP et CE1**: L'école de Cherier a obtenu d'excellents résultats plaçant notre classe de CP comme la meilleure de la circonscription de Roanne. Les CE1 ont également un très bon niveau et sont au dessus de la moyenne de la circonscription.

- **Mi-temps pédagogique** : Demande faite, pas d'attribution de poste au 1er mouvement, voir si un professeur sera nommé sur le poste durant l'été.

► **PLUI** : Le CM, à l'unanimité, s'oppose au transfert de la compétence urbanisme à la CCPU au 1/07/2021.

► **DM FONDS DE CONCOURS VOIRIE** : Un chantier de voirie supplémentaire a été retenu après le vote du budget (portion de route nouveau cimetière + parking), des crédits supplémentaires sont votés à l'unanimité : 8 856€ ajoutés à la ligne "voirie" et enlevés à la ligne "aire de jeux du Vieux Cherier".

► **DEMANDE DE CESSION DE TERRAIN** : Au lieu-dit Le Poyet, terrain de 43m² du domaine public, enclavé entre le 4 LD Le Poyet (Marie-Christine Labouré) et le 2 LD Le Poyet (Jenny Travard), permettant autrefois l'accès à une parcelle (accès inutile aujourd'hui). L'acquisition de ce terrain permettrait à Mme Travard, à l'initiative de la demande, d'aménager l'accès à son terrain sur le côté de sa maison. Le CM, favorable au principe de vente, décide de lancer l'enquête publique réglementaire, où toute personne pourra consulter le registre et faire connaître son accord ou désaccord à ce projet de cession de terrain public.

► **PERSONNEL - PRIME COVID POUR LES AGENTS COMMUNAUX** : Décision ajournée.

► **QUESTIONS DIVERSES :**

- **Sollicitation financière de l'EPHAD de St Just en Chevalet** pour le projet d'aménagement d'un espace couvert en rez de chaussée. Le CM se prononcera quand le projet sera plus avancé (devis, plans...).

- Quentin Giraud, président de **la SAS Ugo**, a adressé un courrier au CM. En septembre, cette start-up née et installée à Cherier, comptera 11 collaborateurs et cherche de nouveaux locaux disponibles rapidement sur la commune. Actuellement la mairie n'a aucune solution à leur proposer mais plusieurs pistes ont été évoquées.

- BULLETIN MUNICIPAL DEMATERIALISE :
Si vous préférez recevoir le bulletin mensuel par voie électronique,
merci de nous l'indiquer par mail à mairie.cherier@gmail.com

VIE DE LA COMMUNE

- ETAT CIVIL :

- Naissance de Johannes, Lance, Andrej PAIRE HEWSON, du Vieux Bourg, le 2 mai 2021.
- Décès de Mathilde BRUNET VERNIN, des Fragnes, décédée le 23 mai 2021.

- **ELECTIONS REGIONALES ET DEPARTEMENTALES - Dimanches 20 et 27 juin** : Le bureau de vote sera ouvert à la salle des fêtes de 8h à 18h, les électeurs devront porter un masque et prévoir leur propre stylo. Toutes les mesures sanitaires seront mises en place pour assurer la sécurité de tous.

- **CONGES DU SECRETARIAT DE MAIRIE** : du 1er au 15 août et du 23 au 29 août.

INFORMATIONS DIVERSES

- **TRANSPORTS SCOLAIRES 2021/2022** : Les inscriptions se dérouleront du **3 mai au 19 juillet** en ligne sur www.auvergnerrhonealpes.fr/432-loire.htm. Ce service est désormais géré par la région et non plus par le département. **Des dossiers papiers sont également disponibles en mairie notamment pour les élèves qui se rendront pour la 1ère année sur Roanne (la navette Cherier-Villemontais n'est pas proposé sur Internet)** ou pour les règlements par chèque.

- **INSCRIPTIONS A L'ECOLE** : Les inscriptions des enfants entrant en petite section en septembre 2021 se feront tout le mois de juin auprès de Marie-Laure Rochet, directrice. Prendre rendez-vous au 04 77 63 17 81.

- ROUTES BARREES :

- **du mardi 6 juillet au mardi 13 juillet** (excepté le week-end) la **D41 du bourg des Moulins à la Croix Trévingt** sera interdite à la circulation.
- **le samedi 3 juillet de 14h30 à 18h30 la route des Pins** (de Trêve Millot à la D53) sera interdite à la circulation.

.....**ECHOS DES ASSOCIATIONS**.....

* **LES CLASSES** : Dimanche 27 juin à 10h30, à l'auberge de l'Aigle d'Or, réunion pour organiser le repas des classards. Pour tout renseignement, contacter Solange au 06 13 55 17 89.

* **AMICALE DES DONNEURS DE SANG** : Notre prochaine collecte aura lieu **MARDI 29 JUIN de 16h à 19h** à la salle des fêtes.

L'amicale remercie les personnes qui ont participé à la vente de fleurs à l'occasion de la fête des mères, ainsi que ceux qui ont offert des dons.

Nous espérons pouvoir organiser une sortie restaurant en septembre pour nous permettre d'enfin retrouver des moments conviviaux autour d'un bon repas... Une communication vous sera faite ultérieurement.

* **LES CHEMINS DE TRAVERSE : BALADE GUIDEE DES CHEMINS DE TRAVERSE** : La balade guidée proposée par les Chemins de Traverse pour le **samedi 3 juillet** aura pour thème "les anciens seigneurs de Montloup et Balichard et leur château" : après une balade d'une dizaine de kilomètres sur le plateau de Montloup (très peu de dénivelé), qui partira de et reviendra à l'auberge "Au pré de mon arbre", on vous exposera autour d'un apéritif les trouvailles que l'on a pu faire récemment sur les seigneurs qui ont vécu en ces lieux et sur leur château, quitté à la Révolution pour aller sur Villemontais. Nous poursuivrons autour d'un bon casse-croûte à l'auberge (16 €) pour ceux qui auront réservé avant le 1er juillet dernier délai (détails et réservation au 04 77 63 32 29). Départ en voiture à 14h devant la mairie.

* **FOYER RURAL** : 2020 fut une année difficile pour tous avec un été sans festivités... **2021 sera différente avec le retour de la fête patronale de Cherier !** Au programme : la légendaire tournée des brioches du samedi matin, le classique concours de pétanque du samedi après-midi, les fameuses entrecôtes-frites du samedi soir accompagnées d'un bal populaire. Le dimanche sur la journée : vide-grenier, et en soirée la traditionnelle soupe aux choux suivie du feu d'artifice et du bal populaire ! Le programme est susceptible de changer. Nous sommes toujours à la recherche de bénévoles donc si vous voulez en faire partie vous êtes les bienvenus !! contact : Alexie Goutorbe au 06 26 45 12 94.